



## droits après séparation mais avant divorce

Par **hulin**, le **06/08/2011** à **20:14**

Mon mari a recemment quitté le domicile conjugal et il n'y a pas encore de procédure de divorce engagée. Il a emmené ma fille en vacances cet été en refusant de me dire le lieu de ces vacances et en annonçant le jour prévu de son retour qu'elle y restait une semaine de plus. A-t'il le droit de faire ce qu'il veut? Depuis la séparation, il ne cherche qu'à me créer des tracas et cela me fatigue beaucoup psychologiquement.

Par **Domil**, le **06/08/2011** à **20:18**

Pour l'instant, il n'y a aucun cadre contraignant, il pourrait la garder avec lui et ne même pas vous permettre de la voir avant qu'un jugement vous y autorise